

NORSILK 14 - Honfleur

DEKRA Industrial



www.dekra-industrial.fr

PIECE N°7

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT

Dossier de demande d'autorisation environnementale

Date : Novembre 2025
Référence : 53508180

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
1. - CONTEXTE	4
2. - LOCALISATION DU SITE	4
3. - CLASSEMENT ICPE	7
4. - ACTIVITES	1
5. - DESCRIPTION DU PROJET	2
6. - RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT	3
7. - RESUME NON TECHNIQUE DES MTD	10

Ce document est en lien avec :

- l'article L122-3-II-2-e du Code de l'Environnement (pour le résumé non technique de l'étude d'impact) ou l'article R181-14-6 (pour le résumé de l'étude d'incidences) ;

Le présent document se focalise sur les **principaux enjeux** du dossier, afin de ne pas diluer les informations et de ne mettre **en évidence que l'essentiel**.

Ceci, dans le respect du **principe de proportionnalité** défini dans le Code de l'Environnement.

1. - CONTEXTE

La société NORSILK est spécialisée dans l'usinage et le traitement des bois nordiques. Elle dispose à ce titre de 2 sites industriels, le site de Bouleville hébergeant par ailleurs le siège social et le site de Honfleur, concerné par l'étude.

De part, sa localisation en zone portuaire, le site de Honfleur est idéalement implanté pour un approvisionnement en bois en provenance majoritairement des pays nordiques par voie maritime. Les bois bruts arrivent sur le site de Honfleur par bateau 2 fois par mois en moyenne.

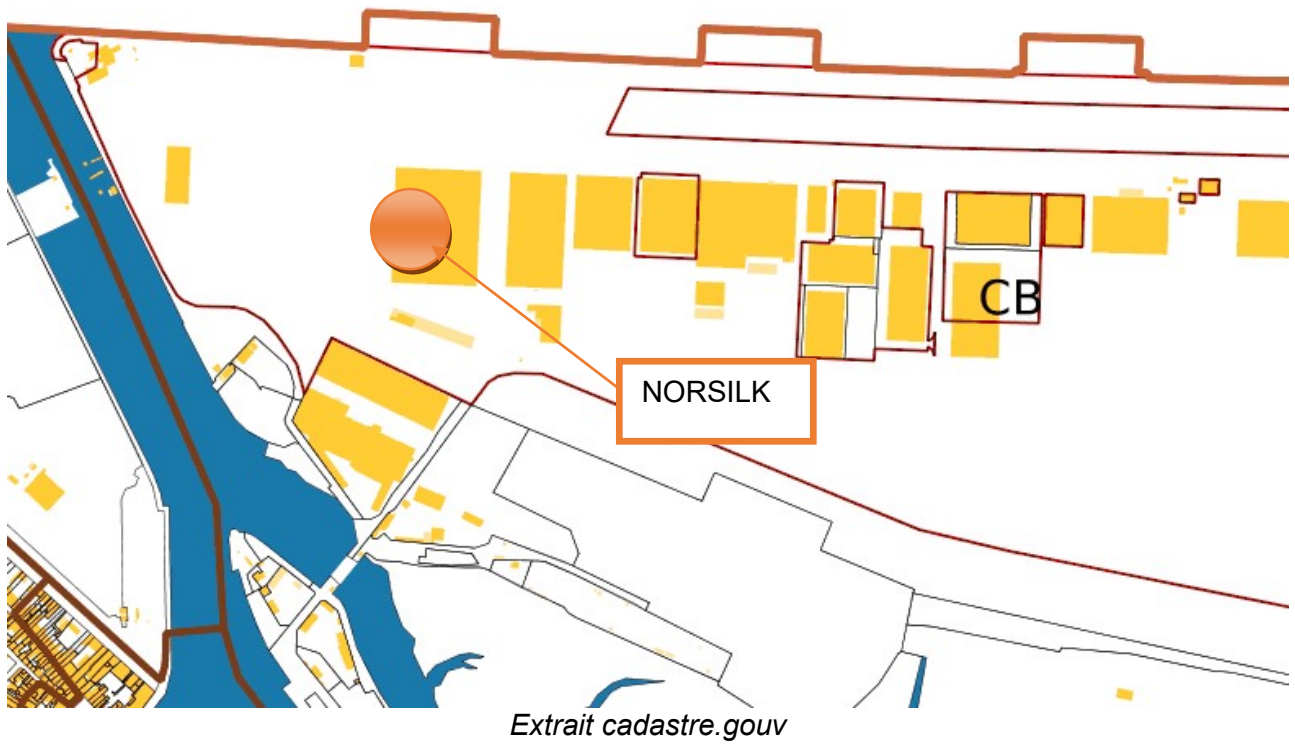
L'exploitant souhaite augmenter sa capacité de production et porter à la connaissance de l'Inspecteur le projet d'agrandissement (création de bassin de rétention).

2. - LOCALISATION DU SITE

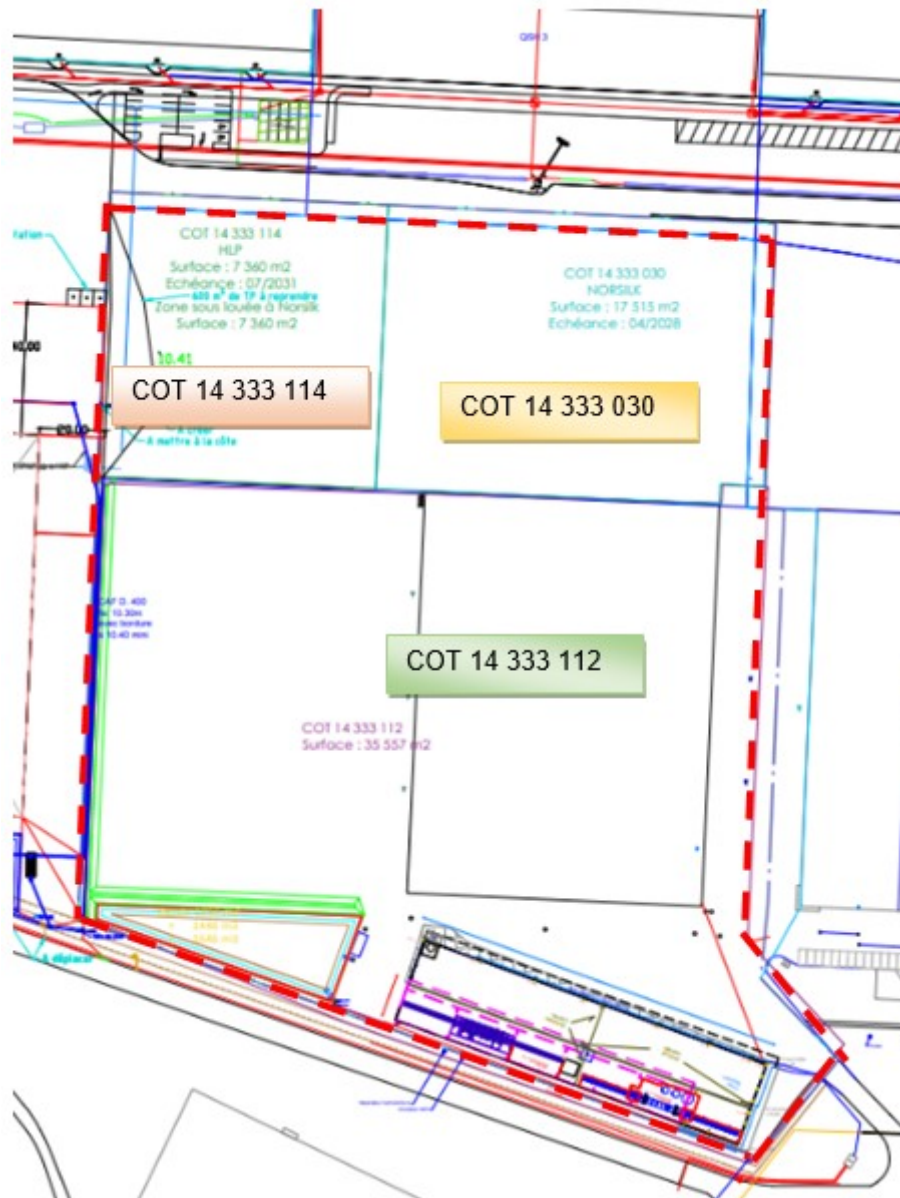


Carte de situation locale (source : GEOPORTAIL IGN)

Le site est situé sur la parcelle 000 CB 2 d'une superficie totale de 506 897 m².



L'emprise du périmètre est matérialisée sur la carte des COT ci-dessous.



3. - CLASSEMENT ICPE

Le bilan ICPE du site est le suivant.

Nature des activités	Rubrique de la nomenclature	Limites			Activité	Classement A,E,DC,D,NC ⁽¹⁾	Rayon d'affichage
		Déclaration	Enregistrement	Autorisation			
Préservation du bois et des produits dérivés du bois au moyen de produits chimiques, avec une capacité de production supérieure à 75 m³ par jour, autre que le seul traitement contre la coloration	3700	-	-	Présent	Capacité de production de 200 m³ / jour : 2 Autoclaves = 200 m ³ /j	A	3
Dépôts de bois sec ou matériaux combustibles analogues La quantité stockée étant supérieur à 20 000 m ³ mais inférieur ou égal à 50 000 m ³	1532-2	1.000 m ³	20.000 m ³	50.000 m ³	Bois sur plateforme coté seine (COT 14333/030 et COT 14333/114) : 20 000m ³ Bâtiment L : 13 500m ³ Station de traitement : 1 500 m ³ Stockage total 35 000 m³	E	-
Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 20 t mais inférieure à 100 t	4510-2	20 t	-	100 t	un total de 88 tonnes de produits stockés	DC	-
Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie chronique 2. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 100 t mais inférieure à 200 t	4511	100 t	-	200 t	125 tonnes	DC	-
Ateliers de travail du bois La puissance maximale des machines fixes étant inférieure à 50 kW	2410	50 kW	250 kW	-	< 50 kW	NC	
Stations-service Le volume annuel de carburant liquide distribué est inférieur à 500 m ³	1435	100 m ³ ess 500 m ³ total	20 000 m ³	-	5 000 L de GNR	NC	-

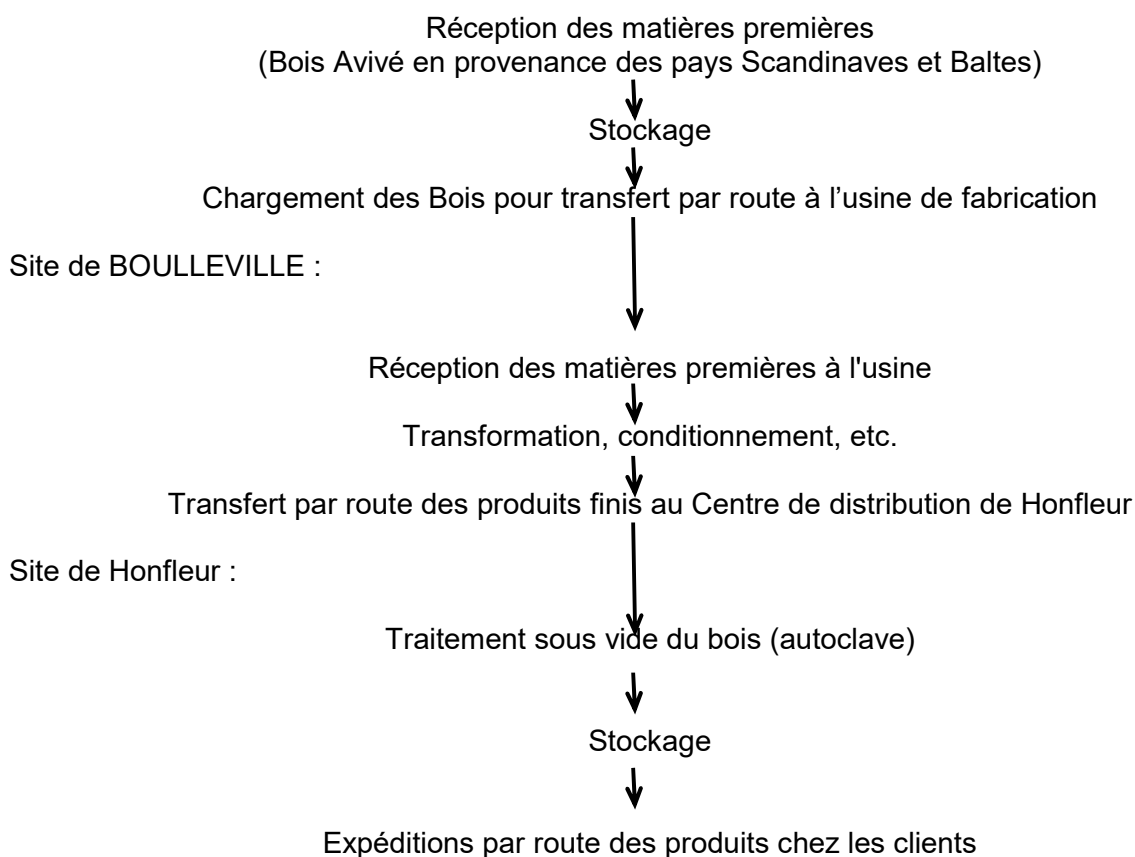
(1) A : Autorisation, E : Enregistrement, D : Déclaration, DC : Déclaration et Contrôle, NC : Non Classé

4. - ACTIVITES

Les produits finis réceptionnés sont stockés sur Honfleur pour distribution vers les clients. Les produits de bois brut sont acheminés vers le site de Bouleville pour des opérations de travail du bois (rabotage, mise à dimension, etc.) puis renvoyés vers le site de Honfleur, soit pour stockage avant distribution, soit pour traitement de préservation du bois avant distribution.

Le synoptique du process général de la circulation des marchandises en sein de l'entreprise NORSILK sur les sites de Honfleur et de Bouleville est présenté sur le schéma suivant :

Site de Honfleur :



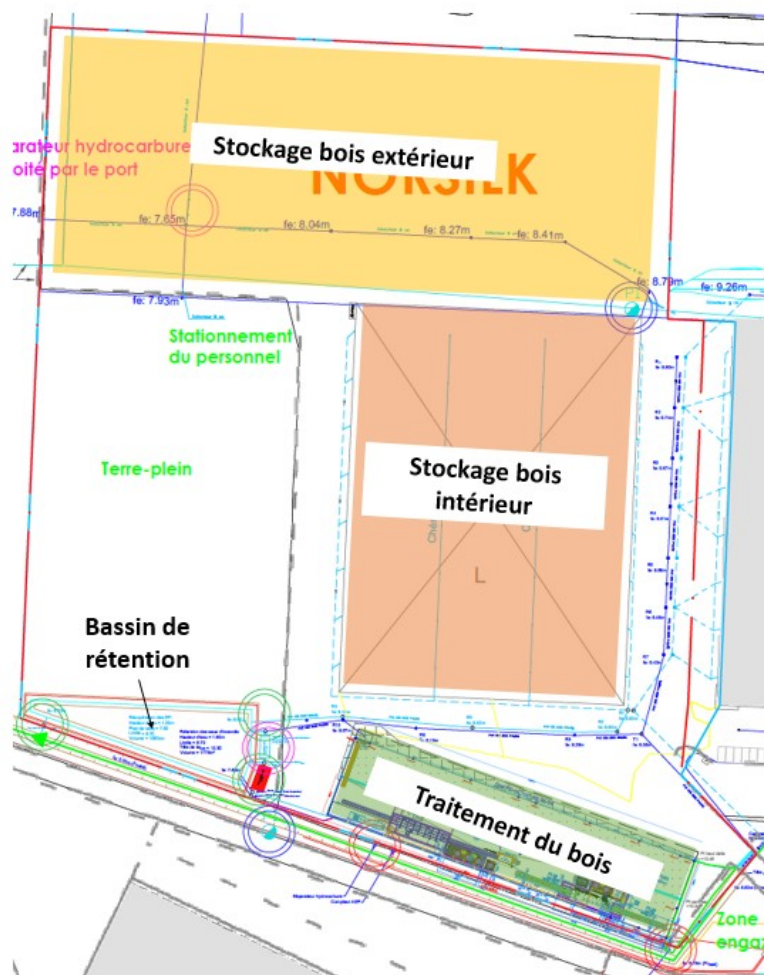
5. - DESCRIPTION DU PROJET

La société NORSILK exploite actuellement un autoclave et réalise le traitement de bois. Beaucoup de sous-traitance est actuellement réalisé car une seule machine d'imprégnation du bois ne permet pas de traiter les bois réceptionnés. De plus actuellement, la rétention des eaux en cas d'incendie n'est pas gérée sur le site.

La société souhaite installer une seconde machine d'imprégnation du bois afin de supprimer a partie sous-traitance actuelle, diminuer sa consommation d'eau et améliorer sa gestion des eaux rejetées.

NORSILK souhaite mettre en place un bassin de confinement des eaux afin de pouvoir approvisionner les autoclaves en eaux de pluie. En effet le débit d'eau de ville n'est pas suffisant pour alimenter les autoclaves, par conséquent la mise en place d'un bassin est indispensable au bon fonctionnement des autoclaves.

Le bassin de rétention aura 2 fonctions : une rétention des eaux de pluie après passage par un séparateur d'hydrocarbure pour alimenter les autoclaves en eaux et une rétention dédiée en cas d'incendie ou de déversement accidentel pour retenir les eaux susceptibles d'être polluées. Ce bassin est étanche.



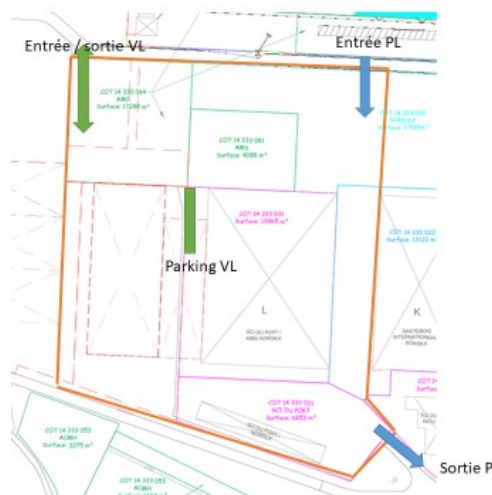
Afin de réaliser le projet, les travaux suivants seront nécessaires :

- Agrandissement du bâtiment autoclave pour installer le second autoclave
- Acquisition d'une nouvelle parcelle de HAROPA PORT pour créer le bassin de rétention et du réseau associé.

6. - RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT

On rappelle que l'étude d'impact doit recenser les atteintes réelles ou supposées de l'entreprise sur l'environnement.

Le tableau ci-dessous présente les **principaux impacts** environnementaux du site :

	IMPACTS DU SITE
<p>Accès et circulation</p>	<p>Le site possèdera un accès pour les véhicules légers (entrée/sortie) qui permet d'accéder au parking des véhicules légers. L'accès des poids lourds est différent de l'accès VL. Une entrée et une sortie différentes sont dédiées au poids lourds.</p>  <p>La circulation sur le site a été repensée afin de séparer les entrées et sorties des poids lourds et véhicules légers. La circulation sur le site sera améliorée suite au projet.</p>
<p>Paysage, voisinage et occupation des sols</p>	<p>La parcelle est située sur une zone industrielle, localisé sur le port de Honfleur. L'extension du bâtiment des autoclaves est située sur une parcelle qui était déjà exploitée par NORSILK. Une nouvelle parcelle a été acquis par le groupe pour la création du bassin de rétention. Cette parcelle avait déjà fait l'objet d'une demande de viabilisation par HAROPA PORT en 2020. Un récépissé de déclaration (N)14-2020-00133) avait été édité.</p>
<p>Ressources naturelles</p>	<p>En termes de ressources naturelles utilisées directement, il n'y aura que l'eau pour les sanitaires, provenant du réseau communal. Il y aura donc une diminution de la consommation initiale avec la réutilisation des eaux de pluie pour les autoclaves.</p>

	IMPACTS DU SITE
Eau	<p>Le site utilise de l'eau pour les usages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alimentation des autoclaves ; - Sanitaires. <p>La consommation d'eau annuelle est de 1000 m³ pour les bureaux et de 4000 m³ à 5000 m³ pour l'autoclave. Avec l'ajout du deuxième autoclave, les besoins en eaux devraient doubler mais ils seront réduits par a mise en place du bassin de récupération des eaux de pluie. La consommation en eau liée à l'autoclave sera nulle suite au projet. En cas d'extrême sécheresse, la production sera réduite, pouvant même être arrêtée si besoin.</p> <p>Le projet permettra la suppression de la consommation d'eau liée aux autoclaves</p> <p>Les Eaux de Pluie sont dirigées vers des séparateurs d'hydrocarbures. Soit elles sont directement rejetées, soit elles sont stockées dans le bassin de récupération des eaux de pluie pour être réutilisées pour les besoins des autoclaves.</p> <p>En cas d'incendie ou de déversement accidentel, le bassin peut servir de récupération des eaux polluées. Les eaux seront analysées pour établir le traitement approprié. Le bassin est étanche.</p> <p>Les Eaux Usées du site sont reliées au rejet des eaux sanitaires de la ville.</p> <p>Le site ne rejette pas d'eaux industrielles. Aucune convention de rejet n'est nécessaire.</p> <p>Aussi, l'impact du site lié aux rejets aqueux est acceptable.</p>
Air	<p>Le site possèdera des rejets atmosphériques pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gaz d'échappement des camions (identique à la situation actuelle) - Gaz d'échappement des engins de manutention : 9 chariots uniquement - COV (faible présence dans les solutions de traitement), faible rejet lié au fonctionnement de l'autoclave : inférieur à 1 kg par an <p>Aussi, la pollution atmosphérique est négligeable.</p>
Sol, sous-sol et hydrogéologie	<p>Le risque de pollution des eaux souterraines sera considéré comme maîtrisé suite aux mesures prises dans le projet (réaménagement de la zone de l'autoclave, imperméabilisation des sols, gestion des pollutions croisées). Le suivi des piézomètres installés sur le site permettra de le constater.</p> <p>L'ensemble des stockages sera mis sur rétention.</p> <p>Le bassin sera étanche.</p>
Les déchets	<p>Le site dispose d'une organisation permettant le tri sélectif et la maîtrise des destinations futures des déchets produits.</p> <p>La réduction à la source est la volonté première du site.</p>

	IMPACTS DU SITE
Bruit	<p>Les sources potentiellement génératrices de bruit seront :</p> <ul style="list-style-type: none">- La circulation des camions- L'utilisation des engins de manutention- L'utilisation des autoclaves <p>Des mesures de bruit ont été réalisées en limites de propriété et en ZER, de jour et de nuit.</p> <p>Tous les résultats sont conformes avec la nouvelle étude (2 autoclaves).</p>
Odeurs	<p>Compte tenu des process de l'entreprise, des produits utilisés et des quantités utilisées, l'impact de l'entreprise en termes d'odeur est considéré comme négligeable.</p>

	IMPACTS DU SITE
Flore -faune	<p>Le site est en dehors de toute zone protégée.</p> <p>D'après un dossier de viabilisation déposé par le Grand Port de Rouen, cette ZNIEFF doit faire l'objet d'une actualisation de manière à s'accorder avec la réalité du terrain. En effet, les fiches descriptives de cette ZNIEFF décrivent un environnement qui n'existe plus au regard de l'occupation actuelle du site (remblais, engazonnement en périphérie de l'activité portuaire).</p> <p>Cette analyse s'appuie sur un échange mail entre le Grand Port Maritime de Rouen et la DREAL, qui indique qu'une procédure de modification du périmètre de la Znieff des Alluvions sera engagée.</p> <p>Ainsi, même si le périmètre de la Znieff est représenté sur la carte de la DREAL, il n'existe plus tel quel. (AP pour imperméabilisation des parcelles)</p> <p>Le site n'exerce pas d'emprise sur les zones Natura 2000.</p> <p>Le site n'exerce pas d'emprise sur un arrêté de Protection de Biotope.</p> <p>Il n'y a aucun Parcs Naturels Nationaux dans les 300km.</p> <p>Le site n'est pas inclus dans un Parc Naturel Régional.</p> <p>La Réserve Naturelles Nationales Estuaire de la Seine se situe à environ 1 km du site.</p> <p>La Réserve Naturelle Régionale la plus proche se situe à 90 km.</p> <p>Aucune réserve biologique n'est présente dans un rayon de 20 km autour du site.</p> <p>Le site n'est pas inclus dans une zone humide, mais situé à proximité (environ 900 m).</p> <p>Le site ne fait pas partie des corridors écologiques mais il est situé à proximité d'un réservoir de biodiversité de milieux humides et/ou boisés, et/ou ouverts, et/ou littoraux. Le site n'exerce pas d'emprise nouvelle sur des continuités écologiques</p> <p>Etant donné que le projet consiste en un aménagement de l'autoclave et une amélioration de la gestion des eaux, le site déjà existant n'aura pas d'autre impact sur la flore et la faune.</p> <p>Etant donné la distance entre le site et les zones citées précédemment et l'absence de rejet atmosphérique significatif, le site n'a pas d'impact sur les zones faunistiques et floristiques concernées.</p> <p>Les Eaux Usées, de par leur nature, ne seront pas susceptibles d'avoir un impact.</p> <p>Les Eaux Pluviales, sont gérées sur le site grâce au projet.</p> <p>Ainsi, le site n'a pas d'impact sur la faune et la flore.</p>
Energies	<p>Le site utilisera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'électricité ; <p>Les consommations son suivies afin de détecter des anomalies.</p>
Vibrations	<p>Les équipements nécessaires au fonctionnement des installations ne généreront pas de vibration (et encore moins des vibrations pouvant être ressenties à l'extérieur du site).</p>

	IMPACTS DU SITE
Lumière, chaleur, radiation	L'éclairage extérieur sera limité. Les procédés ne généreront pas de chaleur perceptible à l'extérieur des locaux. Il n'y aura aucune radiation .
Effets sur le climat	Les activités sur le site n'auront pas d'impact significatif sur les émissions de gaz à effets de serre.
Vulnérabilité au changement climatique	En France, les risques de cyclones ne sont pas encore reconnus. Le risque de fortes tempêtes est présent et les bâtiments ont été construits selon les règles de l'art en vigueur au moment de leur construction. Les stocks de bois sont mis en extérieur. Le site est situé à proximité de l'estuaire de la Seine. Aussi, le risque de submersion lié à ces masses d'eau a été retenu . Les études ont été réalisées pour prendre en compte ce risque en tenant compte des effets du changement climatique. De même, le risque d'inondation n'est pas retenu dans le reste de l'étude, la zone inondable étant à 2 km du site . L'aspect du changement climatique est également associé à la consommation d'eau (car s'il y a moins de précipitations, il y a moins d'eau et donc davantage de restrictions en termes de consommation d'eau). Le chapitre spécifique sur l'eau permet de visualiser les mesures prises par le site, pour limiter la consommation d'eau.
Vulnérabilité à des risques d'accidents ou des catastrophes majeurs	Les risques associés aux entreprises voisines sont analysés au sein de l'étude de dangers, car il s'agit d'une notion d'accident plutôt que d'une notion de pollution chronique. Aucun risque provenant de l'extérieur n'est retenu.
Transports, approvisionnements	Les nuisances seront caractérisées par le bruit des véhicules et la pollution atmosphérique due aux gaz d'échappement. Elles seront directement liées au trafic, qui sera faible étant donné la taille de l'entreprise. De ce fait, l'impact sera limité.
Suivi des effets après réalisation	Le principal moyen de vérification de l'efficacité des mesures est le programme de surveillance : mesure des rejets aqueux, du bruit, registre déchets. Des piézomètres sont installés pour suivre l'évolution des pollutions des sols.
Remise en état du site en fin de vie	Le site prévoit les conditions de remise en état afin de laisser un site propre et conforme à l'usage futur.

	IMPACTS DU SITE												
Santé	<p>Compte tenu du classement à autorisation <u>IED</u> du site, cette partie de l'étude d'impact sera développée sous la forme d'une <u>évaluation quantitative des risques sanitaires</u>.</p> <p>Les effets sanitaires des gaz d'échappement peuvent cependant être à l'origine de dommages irréversibles sans conséquence vitale, notamment pour des populations sensibles telles que les enfants. Par conséquent l'importance sanitaire est considérée dans cette situation "moyenne" selon la méthodologie présentée.</p> <p>Les émissions de gaz d'échappement provenant des véhicules circulant sur le site NORSILK et sur les voies environnantes sont très ponctuelles et diffuses.</p> <p>Il y a peu de mesures de prévention particulière vis-à-vis de ce type d'émissions diffuses, hormis la vitesse limitée sur le site et la coupure des moteurs pendant les opérations de chargement et de déchargement.</p> <p>Par conséquent, l'exposition des populations par voie aérienne semble peu probable selon la méthodologie présentée.</p> <table border="1" data-bbox="549 913 1406 1361"> <thead> <tr> <th>Nature du risque</th> <th>Importance sanitaire ou toxicité</th> <th>Probabilité d'exposition</th> <th>Degré de risque</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inhalation de substances toxiques des fumées des moteurs de véhicules</td> <td>Moyenne</td> <td>Peu probable</td> <td>Faible</td> </tr> <tr> <td>Inhalation de substances toxiques liées au rejet diffus de COV</td> <td>Moyenne</td> <td>Peu probable</td> <td>Faible</td> </tr> </tbody> </table> <p>Compte tenu du degré de risque faible, le trafic routier imputable à NORSILK et le rejet diffus de COV ne sera pas de nature à générer des rejets susceptibles de porter atteinte à la santé des populations environnantes.</p>	Nature du risque	Importance sanitaire ou toxicité	Probabilité d'exposition	Degré de risque	Inhalation de substances toxiques des fumées des moteurs de véhicules	Moyenne	Peu probable	Faible	Inhalation de substances toxiques liées au rejet diffus de COV	Moyenne	Peu probable	Faible
Nature du risque	Importance sanitaire ou toxicité	Probabilité d'exposition	Degré de risque										
Inhalation de substances toxiques des fumées des moteurs de véhicules	Moyenne	Peu probable	Faible										
Inhalation de substances toxiques liées au rejet diffus de COV	Moyenne	Peu probable	Faible										

	IMPACTS DU SITE
Mesures pour éviter, réduire, compenser les impacts	<p>Dans le cas du projet Norsilk, les impacts environnementaux ont pu être évités ou réduits grâce aux mesures mises en place.</p> <p>Quelques mesures sont énoncées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un bassin de rétention des eaux incendie - Mise en place d'un bassin de récupération des eaux de pluie pour leur réutilisation dans le process → pas de consommation d'eau lié au fonctionnement des autoclaves - Mise en place d'un séparateur d'hydrocarbures pour traitement avant rejet - Analyse de bruit conforme - Véhicules récents pour limiter la pollution de l'air - Mise en place de rétentions - Imperméabilisation de sols de la zone autoclave - Raccordement du réseau d'eau usées au réseau de la ville - Entretien annuel des autoclaves pour détecter toutes anomalies

Du fait de la mise en place du bassin de rétention des eaux pluviales et des eaux incendie, le site NORSILK aura un faible impact sur l'environnement alentour. Sa situation géographique permet également un tel aménagement sans problématique particulière.

7. - RESUME NON TECHNIQUE DES MTD

La rubrique 3700 **comporte des MTD selon la décision d'exécution (UE) 2020/2009 de la commission du 22 juin 2020.**

Il y a **un BREF associé** : le STS, traitement de surface à l'aide de solvants organiques, y compris pour la préservation du bois et des produits dérivés du bois au moyen de produits chimiques.

L'étude d'impact relative aux MTD doit se positionner vis-à-vis de l'article R515-68.
Cet article permet de demander une dérogation aux VLE, dans certains cas.

Aucune demande de dérogation n'est demandée pour le site de NORSILK (14).

Le site NORSILK sera conforme à l'ensemble des MTD en rapport avec son activité.